

Master Psychologie

Mise en avant

La mention de master Psychologie comprend un parcours unique : « **Psychologie, Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale** » (PICCS), et vise à développer une spécialisation professionnelle adossée à la psychologie sociale et à la psychologie clinique d'inspirations cognitive et comportementale. Une spécialisation en Recherche dans le domaine de la Psychologie sociale et cognitive est proposée aux étudiant-e-s souhaitant poursuivre leurs études en doctorat.



Présentation

Enjeux

Le Master PICCS (« Psychologie, Ingénierie du Comportement Clinique et Sociale »), permet de prétendre au titre de Psychologue qui, selon la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 et ses décrets d'application, ne peut être délivré qu'aux étudiant-e-s titulaires d'une Licence et d'un Master Mention Psychologie assorti d'un stage professionnel (« métiers du psychologue ») d'au minimum 500 heures. Il est ainsi exigé d'effectuer un cursus complet en Psychologie pour prétendre à l'entrée dans cette mention. Cette mention de master s'articule autour de deux objectifs principaux :

(1) faire acquérir aux étudiant-e-s de solides connaissances théoriques et méthodologiques dans les divers champs de la psychologie leur permettant de mener une recherche appliquée ou fondamentale rigoureuse (élaboration de la problématique, analyse, traitement et discussion des données), que ce soit pour répondre à une demande de terrain ou à une question théorique ; (2) faire acquérir des savoir et savoir-faire liés à la pratique du psychologue. Il s'agit de former des psychologues possédant des connaissances approfondies en psychologie sociale, cognitive et clinique-santé, qui adoptent une démarche scientifique, et qui maîtrisent parfaitement toute une série de méthodes et d'outils relevant des techniques de la psychologie (questionnaires, entretiens, tests neuropsychologiques, épreuves de dépistage, outils de diagnostics, etc.). Les aspects de formation à et par la recherche sont omniprésents aux niveaux théoriques et méthodologiques avec des enseignant-e-s -chercheur-e-s, membres du LAPSCO, qui présentent les résultats des recherches les plus pertinentes et les plus actualisées en psychologie sociale,

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Langues d'enseignement

- Français

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

cognitive et clinique.

La mention de Master Psychologie est une formation aux métiers de psychologue et /ou aux métiers de la recherche en psychologie.

La formation comprend plusieurs stages. Lors de la première année de master, les étudiant.e.s devront réaliser deux stages obligatoires : un stage « psychologue » et un stage « recherche ». Ensuite, trois options leur seront proposées pour le stage de M2 qui durera 15 semaines : Ils pourront en effet réaliser 1- Un stage « métiers du psychologue » (dans un organisme), 2- Un stage « métiers de la recherche » (dans un organisme de recherche), ou un stage mixte (stage « métiers du psychologue » et stage « métiers de la recherche »).

Spécificités

Les enseignements mutualisés sur l'ensemble du M1 et du M2 permettent aux étudiant-e-s d'acquérir de solides connaissances théoriques et méthodologiques, et ce, dans les divers champs de la psychologie. Les enseignements optionnels en M1 permettent aux étudiant-e-s de M1 de préciser leur projet professionnel. En M2, la formation est entièrement conçue en alternance avec des périodes bloquées et successives de cours et de stage. Les périodes de cours sont plus concentrées sur le début de l'année universitaire et les périodes de stages s'allongent au fur et à mesure de l'avancée dans l'année. Cette formule permet de faire le lien indispensable entre les contenus de formation et les diverses situations dans lesquelles les nouveaux savoirs sont mobilisables. La formation Master est ouverte en formation initiale et en formation continue.

Contacts

UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l' Éducation

Université Clermont
Auvergne UFR
Psychologie, Sciences
Sociales, Sciences de l'
Éducation 34, avenue
Carnot – TSA 60401
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Celine DARNON
Tel. +33473408517
Celine.DARNON@uca.fr

Contacts administratifs

Tél : 04 73 40 61
42 scola.pssse@uca.
fr
Responsable Master et
parcours M2 PSIFORI :
Pierre-Jean MARESCAUX
(p-jean.marescaux@uca.
fr)
Responsable du
parcours M2 ACTIE :
Collectif d'enseignants
(master-actie.
pssse@listes.uca.fr)
Responsable de l'option
Recherche du M2: Michaël
DAMBRUN (michael.
dambrun@uca.fr)
Responsable du M1:
Céline DARNON (celine.
darnon@uca.fr) et
Michaël DAMBRUN (
michael.dambrun@uca.fr)

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Maîtriser les bases méthodologiques et statistiques d'une démarche scientifique pour analyser le comportement : objectif, problématique, hypothèse, méthode, analyse, implications. Utiliser les outils d'analyse méthodologique et statistique de la démarche scientifique en psychologie. Utiliser les théories fondamentales de psychologie sociale et de psychologie cognitive, mais aussi de psychopathologie pour analyser, comprendre, expliquer et prédire le comportement humain. Maîtriser les théories des troubles du développement et des apprentissages, du comportement de la personne adulte, des enfants et de la personne vieillissante. Maîtriser les théories concernant des fonctions cognitives de base : Perception, Mémoire, attention, langage, catégorisation, apprentissage, émotions. Maîtriser les théories sur la catégorisation sociale, les relations intergroupes, les conflits les stéréotypes, l'attribution causale, la menace du stéréotype, la formation d'impression, l'influence sociale, les interactions sociales, l'influence culturelle, la connaissance de soi, les attitudes, l'agression, le comportement d'aide, la stigmatisation, la perception de justice, la psychologie judiciaire. Maîtriser les théories sur les principales psychopathologies. Maîtriser les bases neuroanatomiques et neuropsychologiques normales et pathologiques du comportement humain. Reconnaître et comprendre les règles fondamentales du comportement cognitif et social humain, normal comme pathologique, dans son environnement.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Modalités de candidature en Master 1 : les capacités d'accueil en M1 sont limitées à 45 places (pour les nouveaux entrants) à la rentrée 2021/2022. Les redoublant-e-s s'ajoutent à cet effectif limité.

Procédure de sélection sur dossier (e-candidat) et possibilité d'entretien. Le dossier est composé d'un CV ; d'un projet professionnel argumenté théoriquement, d'un document présentant une analyse d'une situation professionnelle ; des relevés de notes de la licence.

Modalités de candidature en Master 2 :

- Pour les étudiant-e-s ayant été sélectionné-e-s à l'entrée en M1, il suffit de valider l'année de M1 pour accéder au M2.

- Pour les étudiant-e-s ayant déjà validé un M1 pour lequel ils n'ont pas été sélectionné-e-s (ancienne procédure d'admission en M1 uniquement par obtention de la Licence) , candidature en ligne sur le site de l'UCA à des dates pré-définies chaque année. Examen d'un dossier (projet professionnel argumenté théoriquement + CV) par un jury d'enseignant-e-s/chercheur-e-s membres de l'équipe pédagogique du parcours.

Dans le cas d'une admissibilité sur dossier, entretien devant un jury composé d'enseignant-e-s/chercheur-e-s membres de l'équipe pédagogique du parcours.

Les modalités de candidature sont les mêmes que l'étudiant-e postule en formation continue, initiale ou pour un contrat de professionnalisation.

Dans le cas d'une candidature par Validation des Acquis d'Expérience : Pré-examen par une commission de la formation chargée de la VAE, puis les deux étapes précédemment citées.

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

Master Psychologie

Master Psychologie parc. Psychologie, Ingénierie du Comportement

Clinique et Sociale

- **M1 PICCS**
 - Semestre 1
 - Bloc 1
 - 1 Cognition en contextes 1 *6 crédits*
 - 1 Psychologie sociale des groupes
 - 2 Psychologie des catastrophes
 - 1Bis Cognition en contextes 2 *6 crédits*
 - 1 Processus d'apprentissage et de développement

- 2 Apprentissage et attention
- 3 Apprentissage et pression évaluative
- Bloc 2
 - 2 Compétences transversales du psychologue *6 crédits*
 - 1 Le psychologue et ses outils de communication
 - 2 Techniques d'enquête et entretiens
 - 3 Méthodologie *6 crédits*
 - 1 Statistiques
 - 2 Pratiques fondées sur les preuves
 - 4 Recherche *6 crédits*
 - 1 Introduction au Travail d'Etude et de Recherche
 - 2 Séminaires "actualité de la recherche"
- Semestre 2
 - Bloc 3
 - 5 Risques psychosociaux *3 crédits*
 - 1 La santé mentale complète
 - 2 La vulnérabilité aux situations d'échec
 - Pré-spécialisation
 - 6A ACTIE Santé et troubles
 - 6B PSIFORI Psychologie sociale du bien-être et de la justice
 - 7 Approfondissement *6 crédits*
 - 1 Enfance et natalité
 - 2 Psychologie de la Justice
 - 3 Comportement social normal et pathologique
 - 4 Discriminations
 - Bloc 4
 - 8 Stage recherche *9 crédits*
 - 1 Travail d'Etude et de Recherche 2
 - 9 Langues étrangères *3 crédits*
 - Anglais
 - Bloc 5
 - 10 Stage psychologue *6 crédits*
 - 1 La mallette du stagiaire psychologue
 - 2 Accompagnement à la professionnalisation
- **M2 PICCS**
 - Semestre 3
 - Bloc 1
 - 1 Méthode *6 crédits*
 - 1 Méth de rech : rappel s/enquête, l'entretien et focus grou
 - 2 Les bases de l'alliance thérapeutique
 - 3 Test de personnalité et code de déontologie
 - 4 Interventions psycho-sociales
 - 5 Statistiques appliquées

- 2 Outils *6 crédits*
 - 1 Projets tutorés
 - 2 Ingénierie de formation et de l'insertion
 - 3 Addictions : bases neurologiques et prise en charge en psy
 - 4 Psychologie et domaine de la santé
 - 5 L'entretien motivationnel
 - 6 L'évaluation cognitive : une introduction
 - 7 Justices et affaires familiales
 - 8 Théories psycho-sociales et leurs applications
- Bloc 2
 - Choix
 - 3 ACTIE
 - 3 PSIFORI
 - Choix
 - 4 ACTIE Appro 1
 - 4 PSIFORI Appro 1
 - 4 RECHERCHE Appro 1
 - 5 Langue *3 crédits*
 - Anglais
- Semestre 4
 - Bloc 3
 - 6 Professionnalisation *24 crédits*
 - 1 Projets tutorés
 - 2 Journées collectives
 - Bloc 4
 - Choix UE 7
 - 7 ACTIE + RECHERCHE
 - 7 PSIFORI + RECHERCHE
 - Choix UE 8
 - 8 ACTIE Appro 2
 - 8 PSIFORI Appro 2
 - 8 RECHERCHE Appro 2

Rythme

Alternance

Des contrats de professionnalisation sont possibles. Le contrat de professionnalisation débute en Septembre avec le début de la formation et se termine un an plus tard. La formation se déroule de septembre à juin sur 20 semaines de cours à 6 heures par jour incluant le travail personnel de l'étudiant-e – salarié-e. Elle se déroule en alternance avec un stage « métiers du psychologue » comportant au minimum 15 semaines en organisme d'accueil réparties généralement ainsi: 1 semaine en septembre/ 2 semaines en novembre/4 semaines en janvier-février/ 4 semaines en mars-avril/ 4 semaines en mai/une 16e semaine en juin est envisageable si nécessaire. Les 20 autres semaines se déroulent à l'Université. La soutenance du projet professionnel a lieu en juillet pour la 1ère session ou en septembre pour la 2e session.

Stage(s)

Stage(s)

Oui, obligatoires

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Lors de leur année de M1, les étudiant.e.s devront réaliser deux stages obligatoires : un stage « psychologue » de 6 semaines (210H), encadré par un psychologue sur le terrain, un enseignant-chercheur pour le suivi universitaire ; et un stage « recherche », encadré par un enseignant chercheur du LAPSCO.

Ensuite, trois options leur seront proposées pour le stage de M2 qui durera 15 semaines (525h) :

- Stage « métiers du psychologue » (525h dans un organisme)
- Stage « métiers de la recherche » (525h en laboratoire)
- Stage mixte (8,5 semaines soit 297,5h de stage « métiers du psychologue », 6,5 semaines, soit 227,5h de stage « métiers de la recherche »).

Au cours des stages « métiers du psychologue », l'étudiant-e doit analyser la demande formulée par l'organisme d'accueil, proposer et négocier un projet, mettre en œuvre la démarche contractualisée avec l'organisme d'accueil, fournir, au terme du stage, le produit professionnel désigné dans le cahier des charges. Le travail à réaliser lors du stage anticipe ce que sera son activité professionnelle de psychologue. Les stages peuvent être réalisés dans le secteur privé ou publique.

Les stages « métiers de la recherche » sont réalisés dans un organisme de recherche public ou privé. L'étudiant-e doit mener un projet de recherche, se familiariser avec la littérature scientifique, réaliser une ou plusieurs études, analyser les résultats et rédiger un rapport de recherches (e.g., article scientifique).

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Conduire son activité de psychologue dans le respect de la déontologie et l'éthique professionnelle.

Concevoir, utiliser et analyser des outils de mesures psychologiques.

Mener des entretiens.

Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique : utiliser les instruments et les techniques de mesure appropriés ; analyser des données expérimentales ; valider un modèle théorique ; apprécier les limites de validité d'un modèle.

Analyser une demande et son contexte

Utiliser une méthodologie scientifique pour répondre à une demande d'un organisme, d'une personne.

Créer des outils pédagogiques.

Mettre en place une démarche qualité.

Réaliser des référentiels de compétences.

Recruter.

Auditer.

Analyser les situations de travail pour les adapter aux spécificités du contexte.

Orienter et conseiller les personnes dans leur parcours d'insertion.

Concevoir un plan de formation.

Évaluer des dispositifs de formation, d'insertion, de management, ...

Analyser les besoins en formation.

Faire de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Inscrire son activité professionnelle dans le cadre des classifications internationales des troubles du comportement (CIM-10 et DSM-IV).

Identifier, d'analyser et de prendre en charge certains aspects problématiques du comportement cognitif et social humain dans son environnement.

Mettre en œuvre les outils scientifiques actuels nécessaires à la conduite d'un dépistage, d'un diagnostic, d'une évaluation complète et d'une prise en charge adaptée.

Faire face, avec efficacité, aux troubles du développement et des apprentissages, des troubles du comportement de la personne adulte, des troubles du comportement de la personne vieillissante.

Identifier les processus sociocognitifs impliqués dans les déficits de performance pour venir en aide aux personnes (enfants, adultes et personnes vieillissantes) qui manifestent des difficultés dans le traitement des situations quotidiennes.

Poursuites d'études

Doctorat en Psychologie. Il est recommandé d'avoir suivi les options Recherche.

Passerelles et réorientation

Tous les étudiant-e-s accueillis dans le cadre de notre mention de Master Psychologie doivent être titulaires d'une Licence en Psychologie. En effet, notre Master permet la délivrance du titre de psychologue qui ne peut être accordé qu'à des diplômés d'un cursus complet en psychologie. Les étudiants choisissent dès le M1 une orientation (Approche Clinique des Troubles cognitifs et sociocognitifs, des Inadaptations et de l'Exclusion vs. PSychologie, Ingénierie de la Formation, ORIENTATION et Insertion). A l'issue du M1 de Psychologie, l'étudiant-e, selon son projet professionnel, peut changer d'option, sous réserve d'acceptation par les équipes pédagogiques. En outre, en fin de M1, les étudiants souhaitant poursuivre en doctorat candidatent pour l'option recherche. Le choix de suivre les cours de cette option n'empêche pas la formation professionnelle puisqu'en M2, les étudiants de l'option recherche peuvent réaliser un stage mixte, leur permettant de se former à la fois au métiers de psychologue (et de prétendre au titre) et aux métiers de la recherche.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

Secteur de l'orientation et de l'insertion socio-professionnelle.

Secteur de l'Education.

Secteur de la formation professionnelle.

Secteur des Ressources Humaines.

Secteur de la santé, de la santé mentale (cadre hospitalier, territorial, associatif, libéral) du handicap, de la prise en charge clinique, de la neuropsychologie, du vieillissement, de l'éducation spécialisée.

Insertion professionnelle

Psychologue dans des organismes publics et privés d'insertion socio-professionnelle : Pôle Emploi, Missions locales, AFPA, associations...

Psychologue dans des centres de Bilan de Compétences.

Psychologue dans les entreprises (services gestion du personnel ou RH) : banques, industries...

Psychologue dans des organismes publics de gestion des ressources humaines : mairies, conseils généraux, conseils régionaux, universités...

Psychologue dans des organismes publics et privés de formation : GRETA, AFPA, chambres de commerce et d'industrie, rectorats, mairies, conseils généraux, conseils régionaux, universités...

Psychologue dans des cabinets de conseil.

Psychologue de l'Education Nationale.

Psychologue exerçant en profession libérale.

Psychologue de la fonction publique territoriale (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile).

Psychologue dans le secteur hospitalier (neuropsychologie, psychiatrie, gériatrie, oncologie, addictologie, troubles alimentaires...).

Psychologue dans le secteur des services de mairies (problème de populations en difficulté, nomadisme).

Psychologue dans le secteur de l'éducation spécialisée institutionnelle (SESSAD, IME, CMP, IMPRO, ESAT, etc.).

Psychologue dans le secteur associatif (Associations d'aide aux personnes en difficulté, Association de parents d'enfants handicapés).

Psychologue en maison de retraites (MAPAD, EHPAD) ou en profession libérale.

Psychologue en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Psychologue en centre de ressources et de formation pour adultes en difficulté.

Psychologue exerçant en profession libérale.